

Description

Le vernisseur industriel ou la vernisseuse industrielle appliquent divers revêtements de peinture ou de vernis sur des machines, des appareils, des objets (en métal, en matières synthétiques, en bois, en verre, en papier) ou des textiles. Ces vernis ou ces peintures sont destinés à embellir ou à protéger ces objets et matériaux contre la corrosion, la rouille, l'humidité, le sel ou toute autre forme de dégâts.

Leurs principales activités consistent à :

Travaux préparatoires

- s'entretenir avec les clients et identifier leurs besoins: recouvrir un meuble d'un vernis, appliquer de la peinture sur un pont métallique, etc.;
- estimer les matériaux et le temps de travail nécessaire pour exécuter les travaux;
- préparer un plan de travail pour réaliser les tâches à l'aide de moyens informatiques standardisés;
- mettre en place des échafaudages, des bâches, des systèmes de récupération des abrasifs, etc.;
- couvrir efficacement les parties et les pièces à protéger;
- éliminer les anciennes couches de peinture ou d'anciens revêtements, nettoyer les pièces métalliques et non métalliques;
- appliquer des traitements préliminaires: décapage, dégraissage, dérouillage, élimination des résines, vitrification, etc.;
- préparer les pièces pour l'application de divers traitements: ponçage, raclage, brossage, sablage, abrasion, etc.;

Application

- mastiquer et poncer les surfaces jusqu'à l'obtention d'une surface parfaitement plane;
- appliquer la couche de fond ou les produits anticorrosifs;
- préparer la quantité voulue de couleurs selon un échantillon ou un modèle;
- exécuter des peintures et vernissages intermédiaires, de finition et polychromes: à la brosse, au rouleau, au pistolet, par pulvérisation, par trempage, par procédé électrique, etc.;
- procéder au séchage des pièces ou des objets dans un four ou un tunnel;
- vérifier la qualité des pièces et effectuer les éventuelles retouches;

Entretien de l'outillage et des installations

- contrôler régulièrement le bon fonctionnement des machines et des installations, déceler et réparer les pannes courantes;
- entretenir et nettoyer consciencieusement les outils et les appareils.

Environnement de travail

Les vernisseurs industriels travaillent seuls ou en petites équipes, selon des horaires réguliers. Ils utilisent des produits toxiques et doivent donc respecter strictement les prescriptions relatives à l'hygiène, à l'environnement et à la sécurité au travail. Ils portent un équipement personnel de protection (combinaison, gants et masque).

Formation

La formation de vernisseur industriel ou de vernisseuse industrielle s'acquiert par un apprentissage.

Lieux

- formation pratique (4 jours par semaine) en entreprise;
- cours théoriques (1 jour par semaine) dans une classe intercantonale romande, à Lausanne;
- cours interentreprises (24 jours sur 3 ans).

Durée

- 3 ans.

Conditions d'admission

- scolarité obligatoire achevée;
- certaines entreprises recourent à un examen d'admission.

Titre obtenu

- certificat fédéral de capacité (CFC) de vernisseur industriel ou de vernisseuse industrielle.

Contenu

Branches théoriques (sur 3 ans):

- planification des travaux et entretiens avec les clients;
- processus et techniques d'application;
- garantie du développement durable.

Possibilité d'obtenir une maturité professionnelle pendant l'apprentissage ou après l'obtention du CFC, selon des modalités variables d'un canton à l'autre.

Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Habileté manuelle
- Perception correcte des couleurs
- Esprit méthodique
- Précision et minutie
- Résistance physique
- Capacité à supporter les mauvaises odeurs
- Sens esthétique
- Ordre et propreté

Perspectives professionnelles

Les vernisseurs industriels exercent leur activité dans des entreprises productrices de mobilier de bureau et d'appareils électroménagers, dans le bâtiment, dans la construction métallique ou encore dans les services techniques des aéroports et les services d'entretien du matériel roulant (trains, bus, etc.). Leur rayon d'intervention est très large et fortement diversifié, mais très peu d'entreprises forment des apprenti-e-s. Selon leurs capacités et leur expérience, les vernisseurs industriels peuvent accéder à des postes à responsabilités (contremaître-sse, chef-fe d'atelier, conseiller-ère commercial-e, etc.).

Perfectionnement

Les vernisseurs industriels peuvent envisager les perfectionnements suivants:

- diplôme de chef-fe d'équipe d'industrie ou de contremaître-sse d'industrie, 1,5 à 3 ans en emploi, Delémont, Porrentruy/JU ou St-Imier/BE;
- brevet fédéral de spécialiste en vernissage industriel, d'agent-e de maintenance ou d'agent-e de processus, 1 à 3 ans en emploi ou à temps partiel, divers lieux en Suisse;
- diplôme de technicien-ne ES en processus d'entreprise, 3 ans en emploi, divers lieux de Suisse romande;
- etc.

Pour plus de détails, consulter www.orientation.ch/perfectionnement.

Professions voisines

- Aide-peintre AFP/Aide-peintre AFP
- Assistant en traitement de surface AFP/Assistante en traitement de surface AFP
- Assistant vernisseur AFP/Assistante vernisseuse AFP
- Carrossier-peintre CFC/Carrossière-peintre CFC
- Electroplaste CFC/Électroplaste CFC
- Peintre CFC/Peintre CFC

Adresses

Association suisse des maîtres vernisseurs industriels (SVILM)
SVILM Ausbildungszentrum
Gotthardstrasse 157
6473 Silenen
Tél.: 041 883 02 42
<https://www.svilm.ch>

École professionnelle (EPSIC)
Rue de Genève 63
Case postale 5991
1002 Lausanne
Tél.: 021 316 58 58
<https://www.epsic.ch>